

## Atelier OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE

Responsable de l'atelier : Gérard PAUCHET

L'UTL du Pays de Concarneau participe au projet régional d'OPP (Observatoire Photographique du Paysage).

**Il s'agit de prendre des photographies d'un même site selon avec une fréquence régulière pendant plusieurs années consécutives.**

Ces photographies seront intégrées à une base de données régionale et accessible au grand public.

### Quel site ?

La commission régionale de l'UTL a choisi trois thèmes pour 2018, s'inscrivant dans un thème général du « Temps Libre » :

- \* **Les entrées de ville**
- \* **L'aménagement des espaces publics urbains (parc, port, parking, place.....)**
- \* **Voies de déplacement.**

Chaque année, de nouveaux thèmes seront proposés

### Dans quel périmètre ?

Dans un périmètre de 25 km autour du siège de l'UTL.

### Quelle fréquence ?

Tout dépendra de la rapidité d'évolution du site : s'il s'agit de travaux d'aménagement d'une voie verte, cela peut être tous les mois. A l'inverse, si c'est un parc public une prise de vue annuelle peut-être suffisante. Vous serez amenés à proposer le rythme de répétition.

### Pendant combien d'années ?

L'objectif est que cela perdure après nous. C'est pourquoi il faudra à un moment passer le relais. Ce passage de relais permet une certaine souplesse au sein des UTL.

### Quelles modalités techniques ?

Une fiche technique est en cours d'élaboration. Elle sera jointe au retour des inscriptions.

### Quel matériel ?

Un simple appareil photographique.

### Qui peut s'inscrire ?

Tous les adhérents de l'UTL même s'il ne font pas partie d'un club photo. Il peut y avoir plusieurs personnes dans une UTL. Il faudra alors choisir un référent.

### Comment s'inscrire ?

Par Internet sur notre site, ou lors des conférences ou permanences, **avant le 10 février.**

Les propositions de sujets vous seront demandées lors des inscriptions ou au plus tard le 10 février. Le comité régional les examinera et ils seront validés pour le 1er mars.

### Quand transmettre les photographies ?

Un premier envoi est attendu pour le 1er mai.

### Comment transmettre ces photographies ?

Un protocole technique est prévu, et l'aide d'un étudiant stagiaire pour démarrer.

### Déplacement :

Pour vous aider dans vos déplacements, un remboursement sera fait sur la base maximum d'un trajet par mois pour une voiture (0,35 €/km) sur présentation d'une note de frais OPP.

Pour toute question : [utlconcarneau@gmail.com](mailto:utlconcarneau@gmail.com)